

## Retraites complémentaires: la négociation va se poursuivre en automne



Patronat et syndicats, qui se retrouvaient lundi pour tenter de régler l'avenir financier des régimes de retraite complémentaire, ont fait le constat de "positions trop éloignées" ( AFP/Archives / Joel Saget )

**Une réunion "très lointaine" le 16 octobre: les partenaires sociaux, qui se retrouvaient lundi pour tenter de régler l'avenir financier des régimes de retraite complémentaire, ont fait le constat de "positions trop éloignées" pour parvenir à un accord et décidé de poursuivre la négociation à la rentrée.**

Organisations syndicales (CGT, CFDT, CFTC, FO, CFE-CGC) et patronales (Medef, CGPME, UPA) ont donc fixé une nouvelle séance plénière au 16 octobre, après des bilatérales en juillet et en septembre.

Malgré une "volonté partagée d'aboutir à un accord", les "conditions n'étaient pas réunies" lundi pour "trouver une solution pour assurer la pérennité" des régimes Agirc (cadres) et Arrco (tous les salariés), a confirmé le négociateur du Medef, Claude

Tendil.

Refusant toujours d'augmenter les cotisations patronales, comme le réclament les syndicats, M.Tendil a réaffirmé que le sujet n'était "pas tabou" mais que la conjoncture n'était pas favorable.

Il a également défendu le principe d'une décote dégressive et temporaire sur les pensions pour les départs avant 65 ans, agitant l'épouvantail d'une baisse définitive des pensions à l'horizon 2018, date à laquelle est prévu l'épuisement des réserves de l'Agirc si aucune mesure n'est prise.

"En 2018, l'Agirc distribuera ce qui rentre. On aura une décote pour tous les retraités, ad vitam aeternam", prévient-il, évoquant un choix entre "une décote pilotée" ou "une décote subie".

Un "chantage inacceptable", a dénoncé Eric Aubin, de la CGT à l'issue de la réunion.

Selon les propositions du Medef, à partir de 2019, un salarié arrétant de travailler à 62 ans se verrait appliquer une décote de 30% la première année, de 20% la suivante et de 10% à 64 ans. Il bénéficierait d'une retraite à taux plein à 65 ans.

Objectif: "inciter les salariés à travailler un an ou deux de plus", a rappelé M. Tendil, et économiser 1,8 milliard d'euros d'ici à 2020.

FO s'oppose totalement à cette mesure, "quel que soit le taux d'abattement", selon son négociateur Philippe Pihet, tandis que la CFDT et la CFTC se montrent ouverts à des taux ne dépassant pas respectivement 10 et 5%, et à condition que le patronat "fasse des efforts".

Le troisième pierre d'achoppement réside dans la fusion des régimes Agirc-Arrco, à laquelle s'opposent la CGT et la CFE-CGC.

Un groupe de travail sur le pilotage des deux régimes se penchera sur la question d'ici au 16 octobre, mais Serge Lavagna (CFE-CGC) réclame un accord interprofessionnel pour "sécuriser le statut juridique des cadres" avant d'acter toute fusion.

- Pas d'accord le 16 octobre ? -

Compte tenu de ces blocages, les partenaires sociaux n'excluent pas de poursuivre la négociation au-delà du mois d'octobre. "Un accord global me paraît difficile le 16 octobre", a ainsi commenté Jean-Louis Malys (CFDT), déplorant par ailleurs une date "très lointaine".

Difficile pour le patronat de "vendre" des mesures douloureuses pour les retraités et futurs retraités "sans le moindre petit geste des entreprises", a résumé Serge Lavagna.



Invitées à discuter des nouvelles propositions du Medef pour renflouer les caisses des régimes Agirc (cadres) et Arrco (tous les salariés), les organisations syndicales ont toutes constaté des "positions trop éloignées" pour parvenir à un accord ( AFP/Archives / Philippe Huguen )

Outre des décotes temporaires, le patronat propose une sous-indexation des pensions par rapport à l'inflation de 1,5 point, ou encore une proratisation de la pension de réversion (versée aux veuves) en fonction des années de mariage.

En tout, 6,9 milliards d'euros d'économies sont ainsi espérées à l'horizon 2020.

Les deux tiers des Français se disent opposés à un nouveau report de l'âge légal, même s'ils sont massivement inquiets (92%) pour l'avenir des retraites, selon un

sondage publié lundi.

Avec la crise économique, l'arrivée des papy boomers à la retraite et le chômage de masse, l'Agirc et l'Arrco ont vu leurs déficits respectifs se creuser à 1,985 milliard et 1,153 milliard l'année dernière. Si rien n'est fait, leurs réserves seront épuisées d'ici à 2018 pour l'Agirc, à 2027 pour l'Arrco.

Les pensions complémentaires représentent en moyenne la moitié de la pension des cadres, un quart pour les autres salariés, et sont versées à 12 millions de bénéficiaires.

A l'appel de la CGT, environ 150 personnes se sont rassemblées à la mi-journée devant le siège du Medef dénonçant l'attitude du patronat, qui "n'a pas mis un euro" pour le retour à l'équilibre.



Copyright © 2015 AFP. Tous droits de reproduction et de représentation réservés.

### **A voir également sur ce sujet**

Salaires: plus élevés dans le privé

Salaires: plus élevés dans le privé

Retraite à 70 ans: comment encourager les jeunes à se lancer en politique?

Epicerie halal non mixte à Bordeaux: Juppé "saisit les autorités responsables"

"En France, c'est plus dur d'être engagé à droite qu'à gauche" Dominique Reynié

Epicerie non mixte de Bordeaux: le gérant annule son projet

Idées reçues sur la santé

Un animateur accusé d'agressions sexuelles sur neuf fillettes

Brigitte Bardot accuse Manuel Valls d'être "tauromaniaque"

Le Salon du Bourget bat son record de fréquentation

Patrick Kanner en visite à Roubaix